

Utilisation d'une webcam lors de l'évaluation finale d'un cours

Afin d'avoir accès à l'évaluation finale, l'élève doit s'équiper d'une webcam externe ou utiliser une tablette électronique ou un téléphone intelligent en guise de caméra. Il ne peut pas prendre la caméra intégrée à son ordinateur. Cette caméra devra être positionnée derrière l'élève de façon à ce que le surveillant puisse voir l'écran, le plan de travail ainsi que l'élève.

En début d'enregistrement, l'élève devra montrer à la caméra une carte d'identité avec photo (permis de conduire, carte d'identité scolaire, passeport, etc.). En outre, l'élève devra se présenter à la caméra pour valider son identité.

Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un contexte d'évaluation. Tout départ ou absence prolongée pendant l'examen pourrait être sanctionné. Cette décision relève du jugement professionnel de l'enseignant.